

LE PACTE DE RUE INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Charges	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Le Pacte de rue inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le Pacte de rue inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de contributions en espèce dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif et des actifs nets. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Séguin Haché SENCRL

Société de comptables professionnels agréés ¹

Salaberry-de-Valleyfield
Le 28 juin 2021

¹ Par Éric Massé, CPA auditeur, CA

LE PACTE DE RUE INC.**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
SUBVENTIONS		
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre		
Programme de soutien aux organismes communautaires		
Mission globale - Autres ressources jeunesse	239 059 \$	212 826 \$
Projets ponctuels		
Services externes et complémentaires en jeu pathologique	80 489	83 604
Réduction des méfaits liés aux drogues	50 500	50 500
Mesure particulière	18 476	-
Chaleur Extrême	21 000	-
Emploi Québec - Concertation pour l'emploi	10 532	13 249
Ville de Salaberry-de-Valleyfield		
Projet Prévention de la criminalité	37 500	10 000
Autres	1 000	1 000
	458 556	371 179
APPORTS		
Fondation Baie Saint-François	24 000	14 910
Gilead Sciences Canada inc.	14 867	34 478
Fondation du Grand Montréal	26 700	-
Centraide	7 300	3 750
Dons	10 719	1 939
Divers ministères	13 550	-
Projet Fugue	-	35 673
Projet Prévention de la criminalité	-	29 488
	97 136	120 238
AUTRES PRODUITS		
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre		
Mesures d'accompagnement à la stabilité résidentielle dans la communauté	27 203	32 941
Autres revenus liés aux activités	3 517	3 980
Divers	228	-
	30 948	36 921
	586 640	528 338
CHARGES (annexe A)	579 559	489 872
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 081 \$	38 466 \$

LE PACTE DE RUE INC.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	Affectation interne	Investi en immobilisations	Non affecté	2021 Total	2020 Total
Solde au début	175 000 \$	12 292 \$	150 717 \$	338 009 \$	299 543 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	7 081	7 081	38 466
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	917	(917)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(3 293)	3 293	-	-
Solde à la fin	175 000 \$	9 916 \$	160 174 \$	345 090 \$	338 009 \$

LE PACTE DE RUE INC.**BILAN****AU 31 MARS 2021**

	2021	2020
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	308 631 \$	334 481 \$
Encaisse restreinte (note 4)	2 131	-
Débiteurs (note 5)	11 388	39 854
Subventions à recevoir	59 850	5 801
	382 000	380 136
À long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	9 916	12 292
	391 916 \$	392 428 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 7)	41 195 \$	49 952 \$
Apports reportés (note 8)	5 631	4 467
	46 826	54 419
ACTIF NET		
Affectation interne (note 9)	175 000	175 000
Investi en immobilisations	9 916	12 292
Non affecté	160 174	150 717
	345 090	338 009
	391 916 \$	392 428 \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

LE PACTE DE RUE INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	7 081 \$	38 466 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 293	3 845
	10 374	42 311
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	28 466	(11 329)
Subventions à recevoir	(54 049)	(5 801)
Créditeurs	(8 757)	9 335
Produits perçus d'avance	-	(3 750)
Apports reportés	1 164	(48 554)
	(22 802)	(17 788)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette de l'encaisse restreinte	(2 131)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(917)	(2 424)
	(3 048)	(2 424)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(25 850)	(20 212)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	334 481	354 693
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	308 631 \$	334 481 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 30 juillet 1997 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un service d'aide, d'écoute, de dépannage et d'accompagnement. Il intervient auprès des jeunes de la rue en situation de crise, les sensibilise et les informe sur les différentes ressources communautaires, publiques et institutionnelles qui existent pour eux. Il informe également la population sur les différentes problématiques auxquelles les jeunes adultes sont confrontés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de dons sont comptabilisés au moment où ils sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les fonds que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes, parce qu'ils sont grevés d'une affectation externe, ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'encaisse restreinte et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances à payer.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Système informatique	Amortissement dégressif	30%

L'exercice où les immobilisations corporelles sont acquises, l'amortissement est calculé à la moitié du taux.

3. DÉTAIL DES CHARGES DIRECTEMENT LIÉES AUX PROJETS

	2021	2020
PROGRAMME D'AIDE AUX JOUEURS PATHOLOGIQUES		
Salaires et avantages sociaux	79 988 \$	83 104 \$
Télécommunications	500	500
	80 488	83 604
MÉDECINE DE RUE		
Salaires et avantages sociaux	14 617	32 944
Autres dépenses	148	1 534
	14 765	34 478
REFUGE D'URGENCE TEMPORAIRE		
Salaires et avantages sociaux	3 000	-
Frais de location	48 755	-
Autres dépenses	1 580	-
	53 335	-
	148 588 \$	118 082 \$

4. ENCAISSE RESTREINTE

L'organisme est fiduciaire du projet Nuit des sans abris.

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

5. DÉBITEURS

	2021	2020
Allocations pour services rendus	- \$	14 339 \$
Apports à recevoir	-	18 837
TPS et TVQ	11 388	6 678
	11 388 \$	39 854 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	21 527 \$	17 265 \$	4 262 \$	5 328 \$
Système informatique	15 257	9 603	5 654	6 964
	36 784 \$	26 868 \$	9 916 \$	12 292 \$

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	5 177 \$	7 093 \$
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source	4 035	3 527
Salaires et vacances	31 983	39 332
	41 195 \$	49 952 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées provenant de financements affectés d'origine externe destinés à couvrir les charges se rapportant à différents projets. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	4 467 \$	53 021 \$
Plus: Apports reçus au cours de l'exercice	86 120	102 901
Plus: Apports à recevoir	-	2 300
Moins: Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(84 956)	(153 755)
Solde à la fin de l'exercice	5 631 \$	4 467 \$

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

8. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2021	2020
SOMMAIRE		
Programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 500 \$	1 403 \$
Projet Nuit des sans abris (fiduciaire)	2 131	-
Projet Médecine de rue	-	4 467
	5 631 \$	4 467 \$

9. AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration de l'organisme avait affecté des montants totalisant 175 000 \$ pour un projet d'acquisition d'une bâtisse. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Le 16 juin 2021, l'organisme a procédé à cette acquisition et a utilisé la totalité des sommes affectées au 31 mars 2021 pour ce projet.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, n'est exposé à aucun risque ni concentration de risques important à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. L'organisme n'est plus exposé significativement au risque de crédit comparativement à l'exercice précédent en raison de l'encaissement complet de ses allocations pour services rendus à recevoir et de ses apports à recevoir.

11. PRÉSENTATION MODIFIÉE

La présentation des états financiers au 31 mars 2020 a été modifiée de façon à les rendre comparatifs à ceux du 31 mars 2021.

LE PACTE DE RUE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ANNEXE A - CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	355 904 \$	265 427 \$
Charges directement liées aux projets (note 3)	148 588	118 082
Dépannage jeune	1 373	2 852
Vie associative	1 357	3 131
Loyer	3 768	3 720
Assurances	695	287
Cotisations	860	721
Publicité	1 040	3 074
Activités diverses	6 045	5 522
Frais de déplacement et de représentation	8 582	17 988
Perfectionnement	1 419	4 965
Frais de bureau	10 856	9 162
Télécommunications	9 543	8 376
Honoraires professionnels	26 202	42 686
Frais bancaires	34	34
Amortissement des immobilisations corporelles	3 293	3 845
	579 559 \$	489 872 \$
